

# COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

Commission du 12 janvier 2026

**Présents** : Thierry BOKOBZA (Président), MM Thierry COLOMBO, Jean-Éric INACIO, Michel LOUVEL, Laurent PATRIGEON, Didier PELLETIER, Luis PEDRO GOMES, Mmes Monique ELISABETH, Laetitia GRIVOT

Stéphane PILLEMONT représentant la CDA,

**Absents excusés** : MM. Adrien BARROIS, Jean-Luc BOIVIN, Tony GABIER, Melvin GOMES, Julien RODRIGUES LOPES, Mme Yvane JONNAIS,

*Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.*

## CATEGORIE U6-U9

La Commission vous informe que désormais tous les plateaux U6 à U9 seront publiés sur la plateforme FAL, accessible directement sur footclubs ou sur notre site internet à la rubrique épreuves.

Ce changement n'est pas anodin et va vous demander une appropriation du suivi.

En effet, désormais, plus aucune feuille de plateau ne sera à envoyer par mail, mais à charger directement sur la plateforme, il va donc falloir que chaque responsable ait un compte footclubs, lui permettant d'accéder à FAL.

Ce compte lui servira ensuite pour inscrire les équipes, car à compter des plateaux de mars, toutes les inscriptions se feront également sur ce module.

Cette démarche s'inscrit dans un processus de numérisation encore plus accrue du suivi des plateaux, avant d'autres évolutions à venir que la F.F. a décidé de mettre en place.

## PLATEAUX U9

### **PARIS SAINT GERMAIN FC**

Le club nous informe qu'il ne participera pas au plateau prévu le 17 janvier à CHATOU AS.

La Commission regrette cette information sans justification et sanctionne le club d'une amende 40 € (2x20€ pour absence non excusée à plateau - Annexe 2 RS DYF). Elle décide d'intégrer VERSAILLES JUSSIEU avec ses 4 équipes sur le site de CHATOU AS.

### **MAURECOURT FC**

Le club nous informe qu'il ne participera pas au plateau prévu le 17 janvier à ETANG ST NOM ES car avec 5 équipes, il se retrouve avec

2 séries et il ne peut se déplacer à 2 endroits différents.

La Commission prend note, mais depuis de nombreuses années, à plus de 4 équipes, le club est divisé en « séries ». Elle laisse donc 3 équipes à MONTESSON US, car on ne peut pas ajouter d'équipes supplémentaires, car le maximum est de 12 équipes par plateau. Elle prend note pour les prochains plateaux.

## CATEGORIE U10-U11 CRITERIUMS U10 & U1

### **LIMAY ALJ**

Courrier du club demandant l'annulation de l'amende pour non envoi de la feuille de match dans le journal numérique YF 1870.

La Commission précise qu'elle vous a sanctionné, car dans un premier temps, la FMI n'a pas été transmise, et dans un second temps, personne n'a réagi au rappel publié dans le journal YF 1869. Par conséquent, elle maintient l'amende infligée.

### **ECQUEVILLY EFC**

Le club nous relance quant à sa demande d'intégrer 2 nouvelles équipes, mais cette fois par année d'âge.

Une place existante, la Commission intègre vos équipes en poules F avec un début des rencontres dès le 24/01.

### **INTERFOOT**

Demande du club pour intégrer une 2ème équipe sans distinction lors de la prochaine phase.

La Commission prend note.

## CHALLENGES PLATEAUX U10-U11

Les résultats des plateaux de la 2ème journée, jouée le 13/12 dernier sont disponibles en [cliquant ici](#).

## CATEGORIE U12-U13 CRITERIUMS U12 & U13

### **INTERFOOT**

Demande du club pour intégrer une 2ème équipe sans distinction lors de la prochaine phase.

La Commission prend note.

### **TRAPPES ES**

Courrier du club expliquant les raisons de la non transmission de la FMI et demandant l'annulation de l'amende pour non envoi de la feuille de match dans le journal numérique YF 1870.

La Commission prend note de votre demande et bien qu'elle comprenne la problématique, elle s'en tient à la décision prise fin 2025, de ne pas revenir sur les amendes infligées, alors qu'un rappel avait déjà été formulé, dans votre cas sur le journal 1869.

## CRITERIUMS ESPOIRS U12 & U13

### **MONTFORT FC**

Demande du club pour changer son éducateur référent U12.

La Commission après vérifications, valide ce changement.

## FESTIVAL FOOT U13

Les résultats des plateaux de la 3ème journée, jouée le 13/12 dernier sont disponibles en [cliquant ici](#).

## FEUILLES PLATEAUX MANQUANTES CHALLENGES PLATEAUX U10-U11

Amende après rappel au club d'accueil : 20€ (Annexe RS DYF)  
Matches perdus par erreur administrative à toutes les équipes pour non envoi des résultats

### **Challenge Départemental U10**

P11 GARGENVILLE STADE 21 (CONFLANS RACING 21, CELLOIS CS 21, FOURQUEUX AS 21)

Amende après rappel : 20€ (Annexe RS DYF)

### **Challenge DYF**

P12 ETANG ST NOM ES  
P20 MARLY LE ROI US  
P26 MEZIERES AJSL  
P31 PLAISIROIS FO  
P34 ST CYR AFC  
P35 JOUY EN JOSAS AS  
P36 PORT MARLY CS  
P37 ANDRESY FC  
P44 PERRAY FOOT ES  
P48 VALLEE 78 FC

## FESTIVAL FOOT U13

Amende après rappel au club d'accueil: 20€ (Annexe RS DYF)  
Matches perdus par erreur administrative à toutes les équipes pour non envoi des résultats  
Plateaux du 13/12/25

### **P58T3**

CONFLANS FC 4 / ACHERES FC 3 / MONTESSON US 4 / HOUDANNAISE REGION FC 4

### **P72T3**

PERRAY FOOT ES 2 VIROFLAY USM 4 / MAGNY 78 FC 3 / VILLEPREUX FC 3

## FORFAIT AVISE

## CHALLENGES PLATEAUX U10-U11

1er forfait : 13€  
(Annexe 2 RS DYF)  
Rencontres du 13/12/25

### **CHALLENGE DEPARTEMENTAL U10**

P14 : TRIEL AC 21

2ème forfait : 21,50€  
(Annexe 2 RS DYF)  
Rencontres du 13/12/25

### **CHALLENGE DEPARTEMENTAL U10**

P17 : BUCHELOISE AS 21

Mardi 13 janvier 2026

## FORFAIT NON AVISE CHALLENGES PLATEAUX U10-U11

1er forfait : 13€  
(Annexe 2 RS DYF)  
Rencontres du 13/12/25

### CHALLENGE REGIONAL U11

P13 : CARRIERES GRE AS 1  
P07 : HOUILLES SO 1

## FESTIVAL FOOT U13

1er forfait : 13€  
(Annexe 2 RS DYF)  
Rencontres du 13/12

P36 : VIROFLAY USM 1  
P41 : ACHERES FC 1  
P50 : VOISINS FC 3 & VOISINS FC 4  
P69 : VERSAILLES 78 FC 6  
P72 : MAGNY 78 FC 3

2ème forfait : 21,50€  
(Annexe 2 RS DYF)  
Rencontres du 13/12

P41 : BUCHELOISE AS 3  
P59 : VAUXOISE ES 2

## FORFAIT GENERAL CRITERIUM U10-U11

Amende : 34€  
(Annexe 2 RS DYF)  
Rencontres du 13/12/25

### Poule C sans distinction à 1 équipe

VESINET SCI 2

## CRITERIUM U12-U13

Amende : 34€  
(Annexe 2 RS DYF)  
Rencontres du 13/12/25

### Poule C sans distinction à 1 équipe

VESINET SCI 2

## ANOMALIES ÉPREUVES TECHNIQUES CHALLENGES PLATEAUX U10-U11

Rencontres du 13/12/25  
-2 pt à toutes les équipes du plateau

### CHALLENGE DEPARTEMENTAL U10

P16 : ISSOU AS 21 & HOUILLES SO 21

## FESTIVAL FOOT U13

Rencontres du 13/12  
-2 pt à toutes les équipes du plateau

P39 : MAUREPAS AS 5 / CROISSY US 4 / VERNOUILLET FC 1 / HOUILLES SO 2

Pris note du courrier des clubs de MAUREPAS AS, CROISSY US & VERNOUILLET FC

La Commission constate que l'épreuve de jonglerie n'a pas été effectuée. Quand bien même les clubs de VERNOUILLET FC & HOUILLES SO étaient en retards et seront pénalisés pour cela, cela n'empêchait pas le club de MAUREPAS de mettre en œuvre l'épreuve avec 2 équipes.

Par conséquent, la Commission décide de sanctionner d'une pénalité de 2 points, les équipes de MAUREPAS AS 5, VERNOUILLET FC 1 & HOUILLES SO 2.

L'équipe de CROISSY US 4 n'est pas sanctionnée.

Amende administrative : 20€ à HOUILLES SO - non production d'un rapport demandé par une Commission.

### Erratum : Annulation pénalités

P41 : ABLIS FC SUD 78 / BUCHELOISE AS 3 / MONTFORT FC 3 / ACHERES FC 1

## FEUILLES MATCHES MANQUANTES U10-U11

Erratum : Annulation amende infligée YF 1870  
Rencontres du 06/12/25

55102309 CLAYES SS/BOIS U.S.M / LOUVECIENNES A.S.

## FEUILLES JONGLERIE MANQUANTES CRITERIUM ESPOIRS U12/U13

Erratum : Annulation amende infligée YF 1870  
Rencontres du 06/12/25

U12  
55097884 ROSNY CSM 21 / CELLOIS CS 21